



2022 Sail Canada Annual General Meeting Proxy/Registration Form

The undersigned, a duly appointed representative of *(name of Sail Canada member organization; yacht / sailing club, provincial sailing association, regional or other yachting association, class association, sailing school)* _____, a member in good standing of Sail Canada, hereby appoints by this proxy, the Chair of Sail Canada (in his absence, the designated Chairperson) or instead of and to the exclusion of the foregoing, _____, a member of a Sail Canada Member organization in good standing, as nominee, to attend, act and vote for the undersigned at the virtual Annual General Meeting of Sail Canada to be held on or about October 21, 2022 and at any adjournment thereof on all matters which may properly come before the meeting in the same manner, to the same extent and the same power, as if the undersigned were present at the said meeting or such adjournment or adjournment thereof.

The undersigned hereby revokes any proxies dated prior to the date hereof.

If this proxy is not dated in the space below, it is deemed to be dated on the day on which it is received. This Proxy confers a general discretion on the Proxy appointed.

Signed this (day) _____, of (month) _____, 2022

(Name of representative)

(Office held in the Member organization)

(Signature of representative)

For this proxy to be valid it must be received in the Sail Canada office no later than October 14th, 2022 by email (sailcanada@sailing.ca), mail or fax (613-545-3045).



Formulaire de procuration Assemblée générale annuelle Voile Canada 2022

Le soussigné, représentant dûment mandaté de (*nom de l'organisation membre de Voile Canada; club de voile/nautique, association de voile provinciale, association régionale ou autre association nautique, association de classe, école de voile*) _____, un membre en règle de Voile Canada, donne pouvoir au Président de Voile Canada (ou le président désigné en son absence) ou au lieu de, et à l'exclusion de ce qui précède, _____, un membre en règle d'une organisation membre de Voile Canada, à titre de mandataire d'assister, agir et voter pour le soussigné à l'Assemblée générale annuelle virtuelle de Voile Canada qui se tiendra le 21 octobre 2022 et à tout reprise de celle-ci, sur toutes les questions pouvant être dûment soumises à l'assemblée, de la même manière, dans la même mesure et avec le même pouvoir que si le soussigné était présent à ladite réunion ou l'ajournement, ou l'ajournement de celle-ci.

Le soussigné révoque toute procuration antérieure à la date indiquée ci-dessous.

Si la présente procuration n'est pas datée dans l'espace ci-dessous, elle est réputée être datée du jour où elle est reçue. Cette procuration confère un pouvoir discrétionnaire général du mandataire désigné.

Signé le (jour) _____ du (mois) _____ 2022

(Nom du représentant)

(Poste occupé dans l'organisation membre)

(Signature du représentant)

Pour que cette procuration soit valable, elle doit être reçue par la poste, courriel (sailcanada@sailing.ca) ou par télécopieur (613-545-3045) au bureau de Voile Canada au plus tard le 14 octobre 2022.